Vers le démantèlement de la Commission Canadienne du Blé ?

22 janvier 2012

Le gouvernement canadien souhaite instaurer la **libre commercialisation des céréales au Canada**. Après son adoption à la Chambre des Communes le 28 novembre 2011, le projet de loi mettant fin à 70 ans de mise en marché collective des céréales via la Commission Canadienne du Blé (CCB) a été adopté le 15 décembre au Sénat.

Créé en 1935 par le *Canadian Wheat Board Act*, la CCB devient l'unique canal de commercialisation des grains en 1943. Les besoins d'approvisionnement du marché international, et en particulier de la Grande-Bretagne, rendaient en effet nécessaire pour plus d'efficacité une organisation centralisée des exportations canadiennes.

Jusqu'ici, la CCB exportait plus de 20 millions de tonnes de céréales de l'Ouest canadien, livrées par 25 000 producteurs, bénéficiant ainsi notamment d'un lissage des fluctuations intra-annuelles de prix grâce au pooling réalisé au sein de la CCB.

En dépit des avancées du projet de loi, les débats se poursuivent et des recours sont engagés afin d'éviter son entrée en vigueur en août 2012.

Marie-Sophie Dedieu, Centre d'études et de prospective